

*L'impact du crime organisé sur la stabilité du Sahel*

*The impact of organized crime on the stability of the Sahel*

**Graine Belkacem**<sup>1</sup>

Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou (Algérie)

*belkacemg.15@hotmail.fr*

**Date d'envoi: 10/02/2020 \* Date d'acceptation: 29/03/2020 \* Date de publication: 01/06/2020**

**Résumé :**

*Le présent article tente d'expliquer comment la criminalité organisée impact sur l'instabilité qui caractérise les Etats de la région sahélienne. En cela nous avons balisé le champ définitionnel du terme « crime organisé ». On a également voulu rendre compte de la dimension sociale du crime organisé en analysant son modus operandi de développement et d'implantation au sein des sociétés sahéliennes. Nous abordons également le volet politique, qui permet de mieux comprendre l'influence que peuvent avoir les activités illicites sur l'érosion de l'autorité étatique ainsi que sur la gouvernance à travers l'infiltration du crime organisé dans les plus hautes sphères de l'Etat. La dimension sécuritaire est abordée à travers la manière dont le crime organisé pérennise les conflits et consolide le terrorisme dans la région.*

**Mots-clés :** *Crime organisé, Sahel, Trafic de drogue, trafic d'armes, terrorisme.*

**Abstract :**

*This article attempts to explain how organized crime impacts on the instability that characterizes the states of the Sahelian region. In doing so, we first wanted to mark out the definitional scope of the term "organized crime". We also wanted to account for the social dimension of organized crime by analyzing its modus operandi of development and implantation within Sahelian societies. We also address the political aspect, which provides a better understanding of the influence that illicit activities can have on the erosion of state authority and governance through the infiltration of organized crime into the highest spheres of the state. The security dimension is addressed through the way in which organised crime perpetuates conflicts and consolidates terrorism in the region.*

**Keywords:** *Organized Crime, Sahel, drug trafficking, arms trafficking, terrorism. indefinite.*

---

<sup>1</sup> *Auteur correspondant.*

## Introduction :

Bien qu'un fort intérêt scientifique se soit développé pour l'analyse du crime organisé, les études demeurent cependant à « géographie variable » tant les recherches sur les organisations criminelles occidentales polarisent la majorité des travaux. Le Sahel n'est que rarement pris en considération et cela quand bien même le crime organisé préfigurerait comme le facteur X de malheurs que connaît cette région.

L'essor du phénomène de la criminalité organisée possède des répercussions aussi bien sur le plan social (dégradation de la santé publique, amplification de la violence, perte de contrôle des quartiers, régions et populations les plus précarisés), économique (absence d'investissement, manque à gagner pour le trésor public, développement d'une économie parallèle) que politique (perte d'autorité, corruption des institutions, perte de légitimité). Ce processus criminel pouvant être orchestrée par des acteurs apparemment diamétralement opposés, de l'Etat au petit groupe criminel constitué à l'occasion d'une transaction, a conduit à voir se développer au Sahel, une « force criminelle » influençant sur la gouvernance des Etats et des « espaces criminels » en dehors de l'autorité de l'Etat.

Le continuum sahélo-saharien est devenu synonyme d'un no man's land ou les groupes terroristes, les mouvement rebelles armés et les réseaux du crime organisé prospèrent sans que les autorités étatiques ne soient capables d'y faire face. Caractérisées par des territoires étendus, enclavés et pratiquement dépourvus de richesses naturelles, les autorités étatiques ont du mal à couvrir l'ensemble du pays. De plus, la précarité sociale, la diversité ethnique conjuguée aux faiblesses militaires et économiques contribue à une multiplication d'acteurs tels que les groupes mafieux et terroristes qui déstabilisent toute la région du Sahel.

La situation sécuritaire sahélienne actuelle démontre que les groupes rebelles, terroristes et les organisations criminelles ont renforcé leur position dans la région. Cela dévoile toute la vulnérabilité de l'Etat, qui, dépassé par les événements a perdu le monopole de la violence légitime, de la régulation économique et de la représentativité sociale au profit d'entités non-étatiques bien mieux armés et mieux structuré qui, en plus, bénéficient d'une légitimité auprès de certaines franges de la société que les autorités ont perdu.

La question centrale que nous poserons dans le cadre de cette étude est de déterminer dans quelle mesure et comment la criminalité organisée impact sur la sécurité de la région sahélienne. Cette problématique complexe peut se décliner en une série de sous-questions : comment le crime organisé influe sur la gouvernance des Etats sahéliens ? Comment le crime organisé arrive à s'imposer comme alternative économique pour les populations sahéliennes ? Quelle corrélation relie les organisations du crime organisée le terrorisme dans la région ?

## 1.Impact de la criminalité organisée sur les Etats défailants de la région sahélienne

### **1.1. Développement du crime organisé au Sahel : la faiblesse de l'Etat face à l'autorité du crime.**

Le développement du crime organisé au Sahel profite des défaillances de l'Etat au même titre qu'il les aggrave. Par définition, un État défailant est « *un État qui ne remplit pas les fonctions régaliennes essentielles en matière d'ordre public, de police, de justice et qui ne parvient pas à s'opposer aux troubles internes, aux crises politiques ou ethniques, provoquant*

## *L'impact du crime organisé sur la stabilité du Sahel*

*l'exode de certaines populations, voire le déclenchement de guerres civiles* » (André Cartapanis, 2012). La défaillance des institutions publiques, bien que variable d'un Etat à un autre, demeure une évidence dans tous les pays de la région. Les raisons de cette faiblesse, autre que les facteurs historiques, comme le colonialisme, ou naturelles, comme la sécheresse et la désertification, qui peuvent limiter les ressources publiques, se retrouvent aussi dans le facteur humain à travers la corruption, le manque d'organisation, les mauvais choix stratégiques ainsi que l'attitude et le comportement des élites dirigeantes. Conséquemment, l'effritement institutionnel, principalement sécuritaire et juridique, et la démission des autorités de la gestion des doléances sociales favorisent les activités des organisations criminelles et leurs développements à l'échelle internationale.

La faible présence de l'Etat dans certains pans entiers de son territoire est en contraste avec la notion de « sacralité » que donnent les organisations du crime organisé à leur territoire. L'enracinement des organisations criminelles dans un espace donné est souvent celui où elles se sont créées et évoluées. La parfaite connaissance du territoire et le contrôle des activités qui s'y passent est déterminant dans la consolidation de l'autorité criminel. Les membres d'une organisation criminelle sont d'ailleurs majoritairement issus d'un même milieu social, de la même famille, de la même ethnie ou tribu. Par exemple, au Nigeria, les organisations criminelles viennent pour la plupart du monde igbo, un des principaux groupes ethniques du pays, présent surtout au sud-est du Nigeria. L'une de leurs forces est qu'elles sont organisées autour de sous-groupes de l'ethnie igbo, ce qui les rend très difficiles à infiltrer car, leurs membres parlent généralement une langue endémique au territoire (Julien Simon, 2011). Ces liens sociaux que partagent le crime organisé avec la communauté locale, lui permet non seulement de développer une base pour le recrutement de ses futurs membres mais également de suppléer le pouvoir légal sur le territoire contrôlé. Cela rend difficile la pénétration des forces de l'ordre dans ces milieux et pose les premières bases d'une implantation durable du crime organisé.

La porosité des frontières est également un facteur essentiel dans le développement du crime organisé. En effet, la gestion des frontières repose essentiellement sur trois axes que sont : la surveillance, l'alerte et l'intervention (Jihan Seniora & Cédric Poitevin, 2010). Les pays du Sahel étant parmi les Etats les plus pauvres de la planète, les budgets alloués à leurs défenses et à la surveillance de leurs frontières sont marginaux, et cela même si la proportion de leurs dépenses militaires par rapport à leur PIB est plus ou moins importante. Seule l'Algérie possède les moyens nécessaires pour sécuriser ses frontières grâce, entre autres, aux principes fondateurs de sa doctrine militaire qui renvoie à compter essentiellement sur ses moyens propres, mais reste handicapée aussi bien par l'étendue désertique des territoires dans lesquelles les frontières ont été tracées que par le manque de coordination régionale. Ce dernier facteur est d'autant plus important qu'une mauvaise gestion sécuritaire d'un côté de la frontière peut avoir des répercussions sur la capacité de l'autre côté à mener des contrôles et à maintenir un degré de sécurité interne. A titre illustratif, la portée des initiatives algériennes de lutte contre le crime organisé sur son territoire semble limitée par les fragilités politiques et administratives de ses voisins du sud, une approche multilatérale est donc plus que primordiale.

L'attention des autorités est davantage portée sur le centre au détriment des zones périphériques et frontalières notamment dont l'accès limité des populations locales aux services sociaux de base comme l'éducation et la santé. Les populations des zones

périphériques délaissées mènent à travers des réseaux communautaires établis de part et d'autre des frontières, des activités illicites. Des produits venant d'Algérie, par exemple, comme la farine de blé, le sucre et l'essence sont frauduleusement vendus dans les pays limitrophes comme le Mali ou le Niger. Les populations ont pu avoir accès à des produits de base, à des prix bas, que les Etats ne pouvaient pas leur offrir. Petit à petit, les économies des zones frontalières se détachent des circuits économiques nationaux pour s'intégrer à des circuits transnationaux dominés par des trafiquants et des contrebandiers (Sergine Bamba Gaye, 2018).

Tout au long de certaines frontières, il existe une multitude de pistes ou de chemins vicinaux que la surveillance opérationnelle des services de sécurité n'a jamais pu contrôler. C'est ainsi que des « routes du crime » jonchent toute la région sahélienne indépendamment des frontières terrestres des Etats. A titre illustratif, si on analyse les circuits à travers lesquelles sont acheminées les armes illégales et les différentes saisies des autorités, on constate qu'il existe des centres névralgiques du trafic d'armes principalement dans les zones frontalières telles qu'Agadez (Niger) et Gao (Mali), mais aussi et autour des massifs montagneux de l'Aïr (Niger), du Hoggar (Algérie) et du Tibesti (Tchad). La provenance des armes peut être localisé à partir de diverses sources d'approvisionnement, passer par des zones de transitions et se retrouver dans d'autres Etats à des milliers de kilomètres de leur lieu d'origine. Cette « transnationalité » des activités criminelles est facilitée par les populations frontalières qui ont souvent leurs propres dynamiques de coopération qui ne tiennent pas compte des contraintes nationales liées à l'existence de la frontière ou de la justice. De plus, les ethnies locales, majoritairement nomades, connaissent parfaitement la topographie des zones frontalières, des routes, de leurs surveillances et de leurs points faibles, ils peuvent aussi montrer un sens aigu d'acclimatation face aux difficiles conditions climatiques de la région, ce qui en fait les meilleurs « passeurs » pour des transactions illicites et représentent ainsi un maillon stratégique dans la chaîne opératoire criminelle.

## **1. 2. Impact du crime organisé sur la gouvernance : quand le crime côtoie le politique**

L'argent issu des flux illicites éclipse bien souvent les budgets nationaux, rivalisant ainsi avec les gouvernements dans la régulation de la politique économique et sociale de l'Etat. Cela facilite notamment l'exercice de pressions supplémentaires sur des systèmes politiques déjà vulnérables: diffuse l'autorité centrale et accroît le risque de captation des ressources humaines, financière et naturelles de l'Etat. De plus, dans les pays pauvres, comme le sont la majorité des pays de la région, les profits issus de certains flux de contrebande sont assez importants pour acheter la complicité des fonctionnaires employés dans les hautes sphères du gouvernement. Quelle que soit sa forme, cette corruption suppose le reniement par le fonctionnaire de l'engagement subjectif qu'ils ont contracté au service des principes de l'Etat. Cela implique aussi bien un reniement de l'idéal de bien public légitimant l'exercice du pouvoir d'Etat qu'une trahison des populations qui respectent l'Etat (Christian Geffray, 2009). Concrètement, selon Pierre Jacquemot (2012), le pouvoir obtenu grâce aux « aides financières » venant du crime organisé permet au nouveau titulaire d'une parcelle d'autorité publique l'accaparement à son profit et à celui de son réseau des avantages nouvellement acquis (protection, opportunité d'investissement, influence politique...).

D'un point de vue méthodologique, en privilégiant la corruption et en évitant d'adopter une stratégie de confrontation, les trafiquants parviennent à redéfinir les relations

## *L'impact du crime organisé sur la stabilité du Sahel*

qui existent entre les acteurs politiques, les acteurs de la sécurité, les citoyens et les milieux d'affaires au sein et au-delà des territoires nationaux (James Cockayne, 2013). En tentant d'établir des relations de « collaboration » avec les représentants des institutions étatiques, ou du moins avec les personnes d'influences capables de leur fournir un accès aux cercles de décision qu'ils soient économiques, politiques, ou médiatiques, chaque strate de l'État peut ainsi être approchée et constituer un outil de promotion des intérêts du crime organisé (Pauline Poupard, 2012). On assiste alors à l'essor d'une élite prédatrice faisant peu de cas de la différence entre ce qui est légal et ce qui ne l'est pas dans ses efforts à s'enrichir. L'implication des acteurs du crime organisé dans la promotion de certains hommes d'Etat devient « l'unité de mesure » à la fois du pouvoir que l'on possède et de l'impunité dont on jouit.

L'implication des représentants de l'État dans des affaires relevant du crime organisé suit généralement une trajectoire progressive en étant d'abord des hommes d'Etat puis tombent petit à petit dans la criminalité notamment lorsque des fonctionnaires ou des élus ne se satisfont plus de leur situation et commence à détourner les fonds publics et s'autorisent de leur pouvoir pour prendre leur part des activités criminelles, en les plaçant sous leur tutelle ou en s'y engageant directement (Geffray, 2009). Cependant, les campagnes électorales du Nord du Mali sont très influencées par les grands trafiquants qui deviennent des entrepreneurs politiques et se lancent dans une carrière politique en se présentant aux élections locales ou législatives et suivent donc une trajectoire inverse à celle précédemment citée. D'autres préfèrent rester dans l'ombre et financent les campagnes électorales de leurs protégés ou de leurs parents. L'accès au pouvoir politique est à la fois source d'enrichissement direct (accès aux marchés publics) et d'avantages politiques et administratifs : immunité parlementaire, passeport et valise diplomatique, accès aux plus hautes institutions de l'Etat, établissement d'actes administratifs (collectif de l'ICG, 2018). Cette conjoncture crée des conflits d'intérêts qui brouillent les frontières entre politique et crime organisé.

Les ressources générées par les trafics constituent un capital précieux, voire indispensable, pour faire de la politique. Le contrôle des trafics est donc devenu un enjeu central pour qui veut tisser des liens privilégiés avec l'Etat. De plus, cette reconversion de l'argent sale issu des organisations criminelles dans la politique est rarement vue comme une priorité à combattre. Elle est considérée comme un mal nécessaire, dont il faut prendre part, voire tirer parti pour avoir les moyens de ses ambitions politiques. Cette connivence n'apparaît qu'à l'occasion de scandales révélés par la presse ou de constats effectués directement par des politiques, des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG). C'est aussi souvent à l'occasion d'élections, de coups d'État, de changement de gouvernement ou de président que le régime précédent est accusé de toutes les turpitudes par le nouveau pouvoir (Darne, 2001). L'importance acquise par les trafics en tout genre semble donc être également liée à l'opacité et à la centralisation administrative qui freinent les organes chargés de lutter contre les immiscions du crime organisé dans les affaires de l'Etat.

Au Sahel, le concept de séparation des pouvoirs ne s'est pas vraiment matérialisé, les régimes se caractérisent par un autoritarisme ou, dans le meilleur des cas, une hybridation démocratique incluant des méthodes abusives. Les trois pouvoirs n'étant pas indépendants l'un de l'autre, le crime organisé se suffit à se concentrer sur la corruption du pouvoir exécutif pour se voir offrir des facilitations impliquant la protection judiciaire, l'adoption de législation non coercitives et une influence décisionnelle sur la gouvernance de l'Etat. Cette conjoncture

génère un quatrième pouvoir de l'ombre du crime organisé qui impose sa prééminence sur les affaires de l'Etat, au point d'en devenir une composante importante de la vie sociopolitique et socioéconomique et interagir avec les dynamiques politiques locales et nationales.

L'influence des organisations criminelles peuvent s'avérer si puissante que, dans certaines situations, elles apposent à l'Etat une « spécialité criminelle ». Des gouvernements sont devenus au cours des dernières années, complice d'activité illicite faisant de leur Etats d'importantes plaques tournantes pour l'expédition de cocaïne, de trafic de bois ou de fourniture de vrais faux certificats d'usage final pour la contrebande d'armes. Par exemple, en Guinée Bissau, ou les cartels de la drogue pilotent des dirigeants politiques d'un Etat dont la souveraineté est purement nominale, l'ancien président Nino Vieira se révéla impliqué dans le trafic de cocaïne, mais également un grand nombre de hauts fonctionnaires, de politiciens de tout bord et de personnages publics. L'implication de l'État et de l'armée dans le trafic de cocaïne a été rendue particulièrement patente avec l'arrestation de José Americo Bubo Na Tchuto, l'ancien chef de la marine, ainsi que de quatre autres citoyens de Guinée-Bissau, dont le neveu de l'ancien président Kumba Yala, le 2 avril 2013 par des agents du service de répression des stupéfiants des États-Unis à l'issue d'une opération d'infiltration menée à l'extérieur des eaux territoriales de Guinée-Bissau. L'arrestation de ces personnes très en vue déclencha une avalanche de commentaires dans les médias internationaux, tous ou presque soulignant l'absence de lois et l'explosion du trafic de cocaïne qui semblait caractériser la Guinée-Bissau. Le pays gagna alors un peu en visibilité, au point que les médias commencèrent à parler de la « côte de la Cocaïne », du « narco-État de l'Afrique de l'Ouest », de « l'Afghanistan de l'Afrique », et publièrent de gros titres inventifs comme « *Out of Africa* : les nouvelles mules de la cocaïne ». (Henry.E.Vigh, 2014)

Ce recours à « l'économie criminelle » de la part de ces Etats confirme l'incapacité des gouvernements à s'intégrer aux exigences des marchés internationaux et se satisfont de ces « vois de traverse » (Poupart, 2012). Une relation Etat-crime organisé tend alors à se développer ou les caractéristiques du crime organisé vont déteindre sur l'Etat et ou l'économie informelle va suppléer l'économie formelle, les institutions officielles devenant ainsi otages et tributaires des trafics.

Cet amalgame d'intérêt entre le politique et le crime organisé cristallise une relation symbiotique, le premier ayant besoin du deuxième pour sa force financière quand la nécessité se fait ressentir, le deuxième, qui n'a jamais eu comme logique une opposition frontale, se consolide et s'étend sous la couverture de l'Etat. Cela a pour conséquence une remise en cause des fonctions régaliennes de l'Etat, l'émergence d'une justice à deux vitesses ou l'application de la loi se fait de façon sporadique selon les intérêts de chacun et une dépendance économique aux fluctuations et aux incertitudes des marchés illicites.

## **2. Rôle de la criminalité organisée dans les conflits sahéliens**

### **2.1. Crime organisé et soulèvement au Sahel : les trafics, le nouveau nerf de la guerre**

La mauvaise gestion de la décolonisation à travers la marginalisation et le délaissement des régions périphériques a nourrit les frustrations des populations visées et fait naître ou renaître des antagonismes qui ont contribué à l'explosion de plusieurs rébellions contre les gouvernements centraux comme au Mali (rébellion touarègue et mouvement d'autodéfense Ganda Koy), au Niger (rébellions touarègues), au Nigéria (guerre du Biafra), au Sénégal (conflit casamançais), au Tchad (rébellion des tribus Toubous et guerre civile) ou au

## *L'impact du crime organisé sur la stabilité du Sahel*

Soudan (conflit du Darfour). Outre des revendications sociopolitiques, ces rébellions avaient également comme enjeux le contrôle des circuits économiques et le monopole des routes stratégiques. Ces circuits par où transitent des quantités importantes de produits issus de la contrebande allait finir par constituer une manne financière nécessaire pour maintenir l'effort de guerre et créer une convergence d'intérêts entre les différentes rébellions au Sahel et les réseaux de trafiquants.

Dans la pensée stratégique des années de la Guerre Froide, chaque conflit était ramené à la rivalité bipolaire, « *l'intervention des grandes puissances déterminait le niveau d'intensité du conflit et son importance stratégique* » (Daniel Hermant & Didier Bigo, 2005). Compte tenu du contexte politique mondiale, il suffisait de s'orienter vers les deux superpuissances pour expliquer le financement des rebellions dans la région. Les conflits étaient alors présentés comme une « machination » des protagonistes de la Guerre Froide (Mamoudou Gazibo, 2010). A cela ont succédé, depuis les années 90, des guérillas multiformes, transfrontalières impliquant une multitude d'acteurs étatiques et non étatiques et des conflits aux dimensions triptyque « redistribution inégale des ressources - atomisation du corpus social - guerre civile ». Le tarissement des soutiens militaires des deux blocs, au sortir de la Guerre Froide, a conduit les conflits dans la région à s'auto-entretenir et emprunter des voix qui s'allient à la criminalité organisée. En effet, l'implication des puissances étrangères n'a pas totalement cessé après la chute de l'Union soviétique, cela s'est même diversifié en ne devenant plus l'apanage des puissances traditionnelles mais également des puissances régionales qui jouent un rôle officiel et officieux dans certains conflits de la région.

Bien que commun, le soutien extérieur de certaines rebellions peut se montrer aléatoire, cela dépendra de plusieurs facteurs tels que les relations intergouvernementales (qu'elles soient conflictuelles ou non), les revendications véhiculé par la rébellion (qu'elles soient indépendantistes ou revendiquant un changement de système), les répercussions sécuritaires sur l'Etat intervenant (si l'Etat fait face aux mêmes revendications sur son territoire, il est certain que la rébellion ne bénéficiera pas de soutien tant le risque de contagion est grand), les garanties que les protagonistes proposent en cas de soutien (accord économique, exploitation de certains marchés...etc). Aussi, les chefs rebelles préfèrent s'appuyer sur un mode opératoire qui leur assure une indépendance politique et d'action à travers les revenus que représentent les activités du crime organisé. Le contrôle des ressources naturelles et la contrebande, qui constitue un marché de plusieurs milliards de dollars annuellement, deviennent ainsi le moteur des conflits.

D'une manière générale, on observe au Sahel une superposition des zones de conflits ou post-conflits et des zones d'extension de la criminalité organisée. Les objectifs économiques communs entre organisation criminelle et groupes rebelles transcendent les antagonismes idéologiques, politiques ou culturels qui sont susceptibles d'être vecteurs de dissension. Cette alliance peut jouer un rôle majeur dans la pérennité des violences. Dans certains cas, des groupes qui relèvent du crime organisé peuvent avoir un intérêt à poursuivre ou prolonger un conflit en raison des profits matériels accumulés grâce à l'économie de guerre (Tom Porteous, 2003). En effet, les activités illicites se nourrissent des opportunités et de l'anarchie qu'offrent les conflits, de plus, le chevauchement d'échelles du local et du global facilite les débouchés des flux illicites ce qui permet une maximisation des profits.

Du côté des rebelles, on élargit les zones d'influences à travers des revenus issus de différents trafics qui alimentent leur montée en puissance. La mainmise sur des sites

rémunérateurs clés, tels que les mines de diamant, des zones aurifères, des champs pétroliers ou des itinéraires de contrebande et de trafic de drogue sert des intérêts politiques autant qu'économiques qu'il est parfois difficile de démêler. Ainsi les frontières se confondent entre financement de l'effort de guerre et activités relevant de la criminalité organisée, les deux se développent autour d'une dimension particulière de quête de richesse de sphère d'influence et d'avidité de certains chefs, cela est d'autant plus vrai, que dans certains cas de guerre civile, indépendamment des protagonistes arrivant au sommet de l'Etat, la corruption, le clientélisme, le détournement de fond (re) deviennent des pratiques courantes dans l'exercice du pouvoir.

Selon le rapport de l'ICG sur l'influence du narcotraffic sur les violences au Mali, la drogue constitue probablement l'une des principales ressources disponibles pour les groupes armés membres de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et de la Plateforme (qui regroupent plusieurs mouvements armés maliens). En plus de leurs contributions financières, les trafiquants soutiennent matériellement une partie des opérations militaires, en fournissant ou en prêtant du carburant, des munitions et surtout des véhicules. Le rapport relève également que les groupes les moins bien armés sont également ceux qui paraissent peu impliqués dans le trafic de drogue, comme la Coordination des mouvements et Forces patriotiques de résistance (ICG, 2018). Cette constatation dénote du poids stratégique que représentent les activités illicites dans la militarisation des conflits et par extension dans l'aboutissement des revendications politiques dans la région.

Il est aussi intéressant de remarquer que l'entente conclue, à Anéfis dans le nord-est du Mali en septembre 2015 à l'issue de la rencontre des représentants de l'État malien, des notables et des chefs de tribus du Nord du Mali. De nombreux observateurs et élites touarègues considèrent qu'il y a eu une entente entre les groupes sur la répartition des routes, des lieux de passage et des sites stratégiques servant au convoi des trafics de drogue (Bencherif Adib, 2018). Aussi, l'influence du crime organisé prend également une place prépondérante dans les processus de résolution des conflits et de post conflit.

La fin officielle des hostilités n'arrête pas forcément les trafics de drogue, la contrebande ou la circulation des armes de petit calibre. La stabilité précaire est souvent propice à une réorganisation des activités illicites. Les organisations criminelles se modernisent et s'adaptent aux conjonctures politiques et géopolitiques beaucoup plus rapidement que les Etats se montrant aptes à répondre aux nouvelles demandes. Ainsi au Mali, la situation sécuritaire précaire du pays, la montée des tensions sociales, la faiblesse de l'autorité et la propagation des arsenaux militaires libyens sont autant de facteurs qui contribuent à alimenter les demandes de protection individuelle que les réseaux de trafiquants d'armes se précipitent de satisfaire et cela, à des prix de plus en plus bas engendrant une militarisation de la société continue. De plus, quand bien même une paix solide se concrétise, l'argent issu des différents trafics de drogue ou d'armes durant le conflit, est susceptible d'être réinvesti et blanchi dans des structures légales. Certains criminels développent une disposition à l'infiltration dans les sociétés légales aux côtés de la création de leurs propres entreprises. Une part de l'économie est donc irriguée et contaminée par différents flux financiers d'origine criminelle et handicape ainsi le développement du pays.

## **2.2 Terrorisme et crime organisé : liaisons dangereuses**

La relation entre terrorisme et criminalité organisée au Sahel va connaître, à partir des années 2000, un nouvel élan grâce à deux bouleversements géopolitiques qui vont



## *L'impact du crime organisé sur la stabilité du Sahel*

profondément changer les équilibres politiques et sociaux et accentuer la fragilité sécuritaire de la région. Il s'agit du changement d'itinéraires dans l'acheminement de la cocaïne de l'Amérique latine vers l'Europe et le repli puis l'implantation du GSPC algériens dans la zone sahélo-saharienne.

Le choix de faire du Sahel la nouvelle station de la drogue mondiale, plutôt que de poursuivre les voies traditionnelles maritimes ou aériennes menant directement en Europe, résulte de la réorganisation, début des années 2000, de l'espace intermédiaire des Caraïbes afin « *de faire du Venezuela sa plateforme principale et d'y intégrer l'Afrique Occidentale pour les exportations à destination de l'Europe... l'objectif de l'organisation caribéenne des trafiquants était de reproduire le modèle colombien d'État narcotraffiquant.* » (Alain Labrousse, Daurius Figueira, Romain Cruse, 2007). Ainsi, depuis les années 2005-2006, les cargaisons arrivent par la mer, essentiellement du Venezuela vers la Guinée, la Guinée-Bissau, le Cap Vert, le Sénégal et la Gambie, en plus des voies existantes du Bénin, du Ghana et du Nigéria. La voie maritime offre l'avantage d'être régie par un cadre juridique international clairement en deçà des enjeux sécuritaires que peuvent impliquer de tels trafics. D'un point de vue méthodologique, la voie maritime était privilégiée, les cargos contenant la cocaïne, déchargent leurs cargaisons en haute mer dans des bateaux de pêcheurs locaux pour le compte d'acheteurs européens qui les acheminent vers l'Europe. Selon des travaux menés par le l'ONU (2011), les Africains impliqués recevant un tiers des cargaisons livrées, avec lequel ils alimentent leurs réseaux. Ce paiement en « espèce » peut avoir comme conséquence un développement du marché local à travers une baisse des prix du gramme de cocaïne alors que la consommation était plutôt réservée à une classe sociale aisée.

La voie aérienne, surnommée « *Air Cocaïne* », à laquelle les trafiquants avaient peu recours, s'est aussi développée de plus en plus. Ceci s'explique par les faibles moyens de surveillance de l'espace aérien et la topographie désertique des territoires de la région qui facilitent l'exploitation de zone d'atterrissage hors de portée des instances sécuritaires. Les dynamiques croissantes associées à la mondialisation qui ont profité aux transporteurs de marchandises et aux courtiers aériens en tous genre, rendent plus difficile la gestion des opérations aériennes. À cet égard, plusieurs saisies de drogue ont été effectuées impliquant des avions en provenance d'Amérique latine. Par exemple en novembre 2009, un Boeing 727 s'était écrasé au nord Mali avec une cargaison de près de 10 tonnes de cocaïne, les informations récoltées par l'ONU font également état de multiples atterrissages d'avions légers modifiés, effectuant des vols transatlantiques à partir du Venezuela, en Mauritanie, en Guinée-Bissau et au nord Mali. En janvier 2010, un avion de type Beach 300 a atterri au Mali, à proximité de la frontière mauritanienne. Une cargaison de cocaïne en a été déchargée, immédiatement placée dans des voitures 4 x 4, dont la trace a ensuite été perdue à Tombouctou. Indépendamment des voies utilisées, arrivées en terre africaine, la drogue est dépendante des réseaux criminels de la région très difficile à repérer. Petit à petit, des relais locaux se sont développés pour réceptionner, sécuriser et acheminer cette drogue vers l'Europe s'employant à corrompre et s'assurer la connivence de haut dignitaire d'Etat.

Le second basculement géopolitique sera engendré par la montée en puissance du terrorisme dans la région sahélienne. D'abord, avec le repli de l'AQMI (ex GSPC) au Sahel central, puis avec l'émergence de Boko Haram au Nigeria et à un degré moindre au Tchad. En effet, l'offensive des forces armées algériennes contre les groupes djihadistes sur son territoire va contraindre ces derniers à adopter une stratégie de retraite dans les régions désertiques

sahariennes où la présence de l'Etat est très faible et restructurer l'organisation terroriste autour des activités criminelles tel que les enlèvements, attaques contre les FDS ou la protection des cargaisons de drogues. Ce djihadisme importé d'Algérie va déstabiliser plusieurs pays sahéliens et va devenir une des principales menaces auxquelles les Etats vont faire face.

Selon Sergine Bamba Gaye (2018), pour réaliser son projet politique, AQMI s'emploie à contrôler des territoires peu ou mal surveillés, imposer son modèle de société aux populations locales, endoctriner et recruter des jeunes sans perspectives de réussite sociale et contrôler le trafic lucratif de la contrebande et de la drogue. La concrétisation de ses objectifs est relativement facilitée par la paupérisation de la population, la porosité des frontières et les liens tissés par les chefs terroristes avec certaines tribus locales à travers les mariages notamment, comme ce fut le cas de Khaled Abou al-Abbass alias Mokhtar Belmokhtar, chef du groupe Al Morabitoune, et ancien commandant d'AQMI, qui a épousé plusieurs femmes de tribus locales pour assurer son assise régionale, ce qui a permis une implantation solide au Sahel et a offert une fenêtre stratégique pour exploiter les basculements géopolitiques dans la périphérie de la région. C'est ainsi qu'au bénéfice des rébellions au Niger en 2006, du chaos libyen en 2011 et à la crise malienne en 2012, plusieurs groupes terroristes vont se développer et s'installer dans la région en concluant des alliances ou vouant allégeance à Al Qaeda.

Pour ce qui est de Boko Haram, l'implantation s'est faite dans les régions frontalières du Nigeria durant les années 2000 à travers des actions caritatives et de prédication en direction des jeunes nigériens défavorisés. Profitant de la frustration populaire envers les autorités, Boko Haram gagne progressivement en sympathie et en popularité. Cette secte change de cap après l'exécution extrajudiciaire de son chef Mohammed Yousouf par les forces nigérianes en 2009, basculant vers un mouvement armé extrêmement violent. On constate ainsi que la brutalité de la police et de l'armée nigérianes ont participé à la radicalisation et à l'évolution violente de Boko Haram. Cette dernière multiplie, des lors, les actes terroristes au Nigeria, mais aussi dans tous les pays limitrophes.

Acquises à une logique de non confrontation et conscientes des avantages stratégiques qu'ils peuvent avoir en nouant des liens avec les groupes terroristes, les différents trafiquants, en plein boom, vont profiter des mutations territoriales (AQMI) ou opérationnelles (Boko Haram) pour conclure des alliances objectives alimentées par leurs intérêts convergents, les réseaux criminels profitent de la désorganisation et de l'anarchie créée par les actions des groupes terroristes, tandis que ces derniers bénéficient des financements et des réseaux de trafic d'armes et de drogue que les organisations criminelles sont en mesure de leur fournir.

La raison d'Etat dans l'espace sahélien fait bien souvent fi de l'intérêt général ou de la coordination sécuritaire régionale. La Mauritanie, le Mali et le Niger veulent mieux contrôler leur espace saharo-sahélien. Il s'agit tout à la fois pour eux d'affirmer leur souveraineté sur l'ensemble de leur territoire national, d'assurer leur sécurité et de tirer parti des ressources naturelles (hydrocarbures, minerais : l'uranium, localisé dans le nord du pays). Mais les moyens leur font cruellement défaut, particulièrement aux deux derniers. Même s'il manque les preuves formelles, ce dénuement étaye l'hypothèse d'un pacte - tacite ou formalisé - de non-agression conclu par Bamako, Niamey et/ou Nouakchott avec AQMI. Ajoutons que ces trois Etats, qui eurent à pâtir de l'influence libyenne auprès des populations sahariennes, se méfient également des ambitions régionales de l'Algérie, ce qui enrayer la coopération antiterroriste (Patrice Gourdin, 2012). Cette absence de stratégie commune et « l'approbation » de certains Etat pour une implantation terroriste sur leurs territoires, a

## *L'impact du crime organisé sur la stabilité du Sahel*

permis progressivement une métastase des groupes djihadistes et une consolidation de leurs emprises sur les trafics et les routes stratégiques illicites. La parfaite illustration en est Mokhtar Belmokhtar alias « Mr Marlboro » pour son implication dans le trafic de cigarette, qui était à la tête d'un réseau de contrebande de plusieurs millions de dollars. Selon le rapport du centre d'analyse du terrorisme (2011), un membre de d'une katiba au sein d'AQMI, témoignait de l'influence de Belmokhtar sur les réseaux criminels de la région. Il assurait, lors de son interrogatoire par un juge algérien, que les profits réalisés par le trafic de cigarettes et de voitures, en plus du financement issu des rançons de prises d'otages à partir de 2008, avait permis à son groupe d'acquérir du matériel militaire, des moyens de transport et de communication, ainsi que des composants d'explosifs.

L'implication des groupes terroristes dans certains trafics du crime organisé (de drogue notamment) ne fait cependant pas l'unanimité. Reprenant les recommandations de certains prédicateurs religieux, AQMI, par exemple, ne s'engage pas directement dans le trafic de drogue ni dans sa distribution, elle se limite à la perception « *d'une taxe* » de passage sur son territoire. Quant à son support logistique et en raison des affrontements récurrents entre contrebandiers, AQMI s'est résolue à n'offrir que la protection de leurs caravanes contre rétribution. Elle ne va donc pas jusqu'à la prise de possession de quantités de drogue et à leur vente (Djelli Lounnas, 2013). Plusieurs communiqués affirment avoir intercepté des convois de trafiquants dans lequel figuraient, en plus des contrebandiers, plusieurs membres d'AQMI chargés d'en assurer la sécurité. Outre l'absence des références religieuses qui le permettent, les préceptes islamiques ayant proscrit toute activité liée à la consommation, vente ou achat de drogue, on peut aussi relier cette implication limitée dans le trafic de drogue à sa dimension pratique. En effet, la cocaïne étant la principale drogue transitant dans la région, cette dernière nécessite des débouchés et des réseaux intercontinentaux que les groupes terroristes ne possèdent pas. Cette collaboration « cadrée » démontre moins un affaiblissement des groupes terroristes, qui sont réduit à flirter avec leurs convictions religieuses, que l'extraordinaire adaptabilité du crime organisé face aux changements géopolitiques que connaît la région.

### **Conclusion :**

Dans un contexte régional instable et porteur de risques multiformes, le crime organisé profite de la faiblesse structurelle des États sahéliens pour se développer et s'enraciner dans les zones frontalières mal administrées et mal sécurisées. En théorie, l'État qui ne parvient pas à faire respecter ses propres idéaux, cristallisés par les lois qu'il a mise en place, ne parvient pas non plus à restreindre les activités illégales sur son territoire. De plus, l'attractivité du gain facile qu'offrent les trafics illégaux, pousse les communautés transfrontalières à s'y impliquer davantage, ce qui les repousse toujours un peu plus hors de portée de l'autorité de l'État. Bien que les revenus ne soient pas pérennes, puisqu'ils reposent criminalité internationale, ils peuvent sembler préférables à la pauvreté et peuvent être âprement défendus lorsqu'ils sont menacés. Cette érosion d'une autorité inapte à se faire respecter et gangrénée par la corruption, engendre une infiltration des réseaux criminelles dans les institutions étatiques à travers un large éventail de personnes, parmi lesquelles des hommes d'affaires, des hommes politiques, des membres des forces de sécurité et de l'appareil judiciaire, mais également

certaines personnes de la société civile tel que des figures religieuses et des chefs traditionnels, alimentant ainsi la cassure entre la société et toute forme d'autorité.

Les interactions transfrontalières entre différentes organisations criminelles à cause notamment de la porosité des frontières et de la présence de communautés ethniques à cheval sur plusieurs Etats a facilité une transnationalité des activités illicites et ont engendré une forme de connexion entre mafias nationales, fondée sur un intérêt commun à exploiter les marchés illégaux. Ces syndicats internationaux du crime donnent l'impression que les organisations criminelles internationales sont plus coopératives et coordonnées entre elles que les Etats de la région ne le sont.

Les conflits internes de la région tendent à illustrer que les richesses créées par les différents trafics servent à financer et à pérenniser plusieurs rébellions. Revenues et itinéraires de différents trafics deviennent des enjeux qui matérialisent une nouvelle tendance des conflits qui peuvent s'affranchir des soutiens officieux ou officiels d'autres Etats.

Le double basculement de la zone sahélienne en base arrière islamiste et en plaque tournante du trafic de drogue mondial, a inauguré une nouvelle forme de terrorisme qui allie marchandage et offre de service, dont les organisations du crime organisé deviennent les principales partenaires. Cette alliance, loin d'être contre nature, tant le modus operandi des deux organisations possèdent des similitudes, profite du chaos libyen et malien pour étendre son activité dans ce qui s'apparente être un trou noir géopolitique saharien.

Aussi, le crime organisé, à travers ses nombreux trafics, représente une source majeure d'enrichissement dans le Sahel. Pour perdurer et réussir dans ces activités illicites, on n'hésite pas à se lier avec les protagonistes prédominants dans la région, cela peut aussi bien être les autorités étatiques que les groupes rebelles ou terroristes. Le besoin de logistique, débouchés, convois de sécurité ou de protection politique nous font dire que le crime organisé ne peut se développer qu'en parasitant d'autres entités. Cela explique pourquoi la criminalité organisée ne privilégie que très rarement la confrontation au profit de la conciliation.

• **Références :**

**Ouvrages et Articles :**

- ADIB, B., (2018), « Le Mali post « Accord d'Alger » : une période intérimaire entre conflits et négociations », Politique africaine, numéro 150, p. 179-201.
- BOLLE, P, H., (1997) « De quelques aspects la criminalité organisée et de la lutte contre icelle », Eguzkilore, San Sebastian (Espagne), numéro 11, p. 233 – 247.
- CARTAPANIS, A., (2012) « L'État défaillant », in : Jean-Hervé Lorenzi (éd.), « Qui capture l'État ? », Presses Universitaires de France, p. 19-22.
- Centre d'analyse du terrorisme, (2015), « La contrebande et la contrefaçon de cigarettes », Rapport Financement du Terrorisme du CAT.
- COCKAYNE, J, (2013), « Africa And The War On Drugs: The West African Cocaine Trade Is Not Just Business As Usual », African Arguments.
- Collectif de l'International Crisis Group., (2018) « Narcotrafic, violence et politique au Nord du Mali », Rapport Afrique, numéro 267.
- Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, (2000).

## *L'impact du crime organisé sur la stabilité du Sahel*

- DARNE, J., (2001) « Les ambiguïtés des politiques conduites par les états pour lutter contre les activités financières illicites », Revue internationale et stratégique, numéro 43, p. 86-92.
- DJALLIL, L., (2013) « Al Qaida au Maghreb Islamique et le trafic de drogue au Sahel », Maghreb - Machrek, numéro 216, p. 111-128.
- GAYRAUD, J, F., (2013), « Dans les eaux glacées du crime organisé », Études, (Tome 419), p. 295-306.
- GAYE, B. S., (2017), « Connexions entre groupes djihadistes et réseaux de contrebande et de trafics illicites au Sahel, nouvelle approche de sécurité collective », Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne, Friedrich Ebert Stiftung, Dakar, 29 p.
- GAZIBO, M., (2010), « L'instabilité en Afrique et ses déterminants », In : « Introduction à la politique africaine », Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- GEFFRAY, C., (2009)., « État, richesse et criminels » In : Guillaud, Y., & Létang, F. (Eds.), « Du social hors la loi : L'anthropologie analytique de Christian Geffray », IRD Éditions, 2009, p.243-270.
- HERMANT, D., BIGO D., (2005) « De l'espoir à la crainte ? Les lectures de la conflictualité », Cultures & Conflits.
- JACQUEMOT, P., (2012), « Comprendre la corruption des élites en Afrique subsaharienne », Revue internationale et stratégique, numéro 85, p. 125-130.
- LABROUSSE, A., FIGUEIRA, D., CRUSE, R., (2007), « Évolutions récentes de la géopolitique de la cocaïne », L'Espace Politique, numéro 4, URL :
- PORTEOUS, T., (2003), « L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne », traduit de l'anglais par Christophe JAQUET, Politique étrangère, numéro 2, 2003, p. 307-320.
- POUPART, P., (2012), « Le crime organise : une ressource pour les Etats ? » Perspectives Internationales, numéro 1, p. 97-107.
- SENIORA, J., POITEVIN C., (2010) « Gestion des frontières terrestres et trafic illicite », les rapports du GRIP.
- SIMON, J., (2011), « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », Hérodote, numéro 142, p. 125-142.
- UNODC, «The transatlantic Cocaine Market», Research Paper, Avril 2011.
- VIGH .E. H., (2014), « La marge au centre », Socio, numéro 3, p. 289-313.

### **Documentation des sites web**

- GOURDIN, P., (2012), « Al Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe », URL : <https://www.diploweb.com/Al-Qaida-au-Sahara-et-au-Sahel.html>, consulté le 16 novembre 2019.

- **Comment citer cet article par la méthode APA :**

Graine. B (2020), **L'impact du crime organisé sur la stabilité du Sahel**, Journal of Politic and Law, Volume 12 (numéro 02), Algérie : Université Kasdi Merbah Ouargla, pp. 180 – 192.